



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net  
Internet : www.ufe-cfdt.org

## ***CAP nationale des Agents de service technique OP et maîtres ouvriers du 21 novembre 2006***

La CAP est présidée par Muriel BENSARD, nouvelle chef de bureau des personnels techniques, DGPA / SP / TEC 2

### ***Les élus CFDT ont posés les questions suivantes à l'administration***

Quelle transposition des accords JACOB à la filière ouvrière et de service ?

Un nouveau statut doit il être publié ou l'administration va t-elle s'appuyer sur celui des adjoints techniques qui est passé à la commission des statuts du 13 juillet 2006 ?

Quels délais de mise en œuvre des reclassements d'échelons ?

Dans le cadre de cet accord il a été convenu que les personnels recrutés sur concours en échelle 3 seraient reclassés en échelle 4 dans un délai de 3 ans. Cette disposition va être mise en œuvre pour les agents d'exploitation dans un délai de 2 ans. Quelles mesures est prévu pour les ouvriers professionnels ? Dans quel délai ?

Le ratio promu sur promouvables pour la promotion d'ouvriers professionnel à principal est de 12%. Celui pour accéder à agent d'exploitation spécialisé est de 80%. Pourquoi une telle différence et nous demandons, compte tenu des difficultés de promotion de la filière de retenir un tel ratio dans le prochain texte.

Quels sont les effectifs promouvables pour les différentes promotions de la filière. A quelle date sont ils déterminés (ex promotion 2006 effectifs au 31 décembre 2005 ?)

+ Questions sur les effectifs par échelon pour la valorisation de JACOB (cf demande CFDT à la DGPA)

### ***Approbation du règlement intérieur de la CAP et du procès verbal de la dernière CAP***

Le règlement intérieur a été approuvé ainsi que le PV de la dernière CAP ;

### ***Secrétaire Adjoint***

C'est au tour de FO d'être secrétaire-adjoint. (tour de rôle entre les organisations syndicales).

### ***Promotion d'ouvrier professionnel (OP) à ouvrier professionnel principal (OPP)***

Peuvent être promus au grade d'ouvrier professionnel principal les ouvriers professionnels ayant atteint au moins le 6<sup>ème</sup> échelon de leur grade.

Les critères de choix sont :

- Classement des services
- Echelon
- Ancienneté dans le grade
- Age

Le nombre de promotions les années précédentes était de :  
7 en 2001, 5 en 2000, 8 en 1999, 0 en 1998 et 3 en 1997.

	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Nbre de promouvables</b>	75	75		65	59
<b>Nbre de proposés</b>	38	40		28	36
<b>Nbre de promus</b>	4	3 + (2)	0	1	8

Sont promus :

**Nom** ..... **Service**

Isabelle DARGON ..... DDE 17

Serge MONRIBOT ..... DDE 24

Joël DURAND ..... DDE 28

Emile SILVA ..... CEDIP (34)

**Nom**..... **Service**

Jean Marie LEROUX ..... DDE 51

Bernard PIERREL ..... DDE 57

Augustin POVEDA..... DDE 73

Philippe ROBERT ..... DDE 91

### **Promotion de maître ouvrier (MO) à maître ouvrier principal (MOP)**

Peuvent être promus les maîtres ouvriers ayant atteint au moins le 5<sup>ème</sup> échelon de leur grade et comptant au moins 10 ans de services effectifs dans un corps d'ouvriers professionnels ou de maîtres ouvriers dont au moins 3 ans en qualité de maître ouvrier.

Les critères de la CAP sont :

- Classement des services
- Echelon
- Ancienneté dans le grade
- Age

Le nombre de promotions les années précédentes était de :

7 (+2 Environnement) en 2001, 5 en 2000, 0 en 1999, 3 en 1998 et 0 en 1997.

	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Nbre de promouvables</b>	60	55	47	38	45
<b>Nbre de proposés</b>	36	26	29	27	23
<b>Nbre de promus</b>	3 + 2 LCPC	5	7	4	4

Sont retenus :

**Nom**..... **Service**

Michel BENEDETTI ..... DDE 04

Henri DAUBEZE ..... DIREN Midi Pyrénées

**Nom**..... **Service**

Jean Paul FILERE ..... DIREN Centre

Michel DOLCEMASCOLO ... DDE 57

Pour 2006, il n'y a pas de postes de promotions à maître ouvrier

	2003	2004	2005	2006
<b>Nbre de promouvables</b>	129		124	
<b>Nbre de proposés</b>	54		38	
<b>Nbre de promus</b>	2	0	3	0

### **Avancement au grade d'inspecteur de service et du matériel**

#### ➤ **de 1<sup>ère</sup> classe**

7 agents sont promouvables, 1 est proposé et retenu par la CAP

Viviane BELLAMY DGPA

#### ➤ **de classe exceptionnelle**

7 agents sont promouvables, 3 sont proposés et 1 est promu

Gilles MOLLARET ministère de l'Ecologie

➤ **de 2<sup>ème</sup> classe**

46 proposés dont 10 en Administration centrale ; 24 en SD ; et 12 pour les services MER.  
22 promus

<b>Nom .....</b>	<b>Service</b>
Jean DE BEAUREPAIRE .....	Min. Ecologie
Marie Thérèse POMIANEK ....	DGPA
Michelle CLAVERIE .....	DGPA
Jacques LUIGGI .....	DGPA
Charles LE HUU HOA .....	DGPA
Thi Kim Ngoc VO .....	DGPA
Jean DE VALOIS .....	ENTE Aix
Hubert CABOURG .....	DDE 14
Monique DURAND .....	DDE 22
Renée LE FOLLE .....	DDE 22
Marie Laure CHABRIER .....	DDE 41

<b>Nom.....</b>	<b>Service</b>
Denise TRICOT .....	DDE 59
Christine COUMES .....	DDE 65
Josiane CACHEUX .....	DDE 76
Cyr Nelly LEONARD .....	DDE 76
Philippe RENAULT .....	ENPC
Christian BOUTHORS .....	DDE 80
Jean Henri ANTRESANGLE...	DDE 84
Marie Théodora JANOLAT ....	DDE 974
Cécile SIEGFRIEDT .....	DE 975
Jean Ch TRAVERT.....	DRAM Aquitaine
Bernard RAVEAU .....	DRAM Hte Norm.

**Pour tout renseignement complémentaire  
contactez vos élus CFDT**

Michel DOLCEMASCOLO (DDE 57)      Tél. : 03.87.34.34.25  
Jean Denis CORNEILLE (CIFP Toulouse)      Tél : 05.62.14.39.13